

COMMUNE DE LA BASTIDE DE SÉROU

COMPTE-RENDU

de la séance du Conseil Municipal du mardi 24 juin 2025 à 20 h

L'an deux mille vingt cinq et le 24 du mois de juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **La Bastide de Sérou**, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe PILLON, maire.

Présents : Jean-Noël Abribat, Denis Cambus, Emmanuel Dupuy, Roger Eychenne, Guillaume Lazerges, Ludovic Mazières, Yves Micas, Alain Metge, Isabelle Ottria, Christophe Pillon, Thierry Pros et Emmanuel Rimann

Absents ayant donné procuration : Olivier Monségu (à Isabelle Ottria)

Excusée : Sandrine Dupuy

Absent :

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. **Denis Cambus** est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

➤ **Approbation**

Monsieur le maire propose d'approuver le compte-rendu de la séance du conseil municipal du mardi 14 avril 2025 : **VOTE** : Pour = unanimité

➤ **Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de la délégation que lui a accordée le Conseil Municipal**

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation de compétence donnée par délibération du 02 juillet 2020 (n° 2020-36)

05-2025 – convention avec l'association « La Co-côtes en papier », Tiers lieu, au 6, route de Nescus (côtes) : mise à disposition gratuite

06-2025 – convention d'occupation du domaine public (terrasse) avec la SARL SEGM représentée par son gérant M. Gilbert MASSAT : location 120 €/an (12 m²) gratuité la 1^{ère} année.

➤ **Délibérations**

2025-19 – Proposition de valider l'avis de la commission « appel d'offres » sur le projet de Désimperméabilisation et aménagement cour école : appel d'offres sans suite pour cause d'infructuosité

VOTE : Pour = unanimité

2025-20 – Proposition d’accepter le reversement d’une partie de l’excédent 2024 de la commission syndicale forestière Montagne/La Bastide de Sérou : 10 000 € à chaque commune

VOTE : Pour = unanimité

2025-21 – Proposition de subventions 2025 aux associations :

		Pour	Contre	Abst.
117 animation jeunes	16 125 €	13		
117 animation jeunes (3 jobs d’été collectivité)	1 050 €	13		
117 animation jeunes (1 jobs d’été employeur)	225 €	13		
ACCA (chasse)	300 €	13		
AAPMA La Séronaise	200 €	11		2
Act’en scène	1 500 €	12	1	
Amicale des sapeurs pompiers	500 €	13		
Asso. Dépt. Lieut. Louveterie	300 €	13		
Club des aînés	700 €	13		
Comité des fêtes La Bastide	4 500 €	13		
Comité des fêtes Aron	250 €	13		
Comité des fêtes d’Unjat (fête + inter villages)	2 200 €	13		
Entente bouliste	300 €	12		1
Espace en séronais	1 000 €	12		1
FNACA	250 €	13		
Football club	2 000 €	12		1
Les amis St Roch	1 000 €	13		
La toupie volante	250 €	13		
Les Enfants du Séronais	1 000 €	13		
Moulin de la Molo Porto	1 000 €	12		1
Revelhet	300 €	13		
Tennis club	1 200 €	13		
USCB-117	3 000 €	13		
La licorne	300 €	13		
Article collectif	250 €	13		

2025-22 – Proposition de cession parcelle agricole C2790 (1 315 m²) à 1€/m² et domaine public à Montazets pour 15 €/m². Tous les frais à la charge des acquéreurs.

VOTE : Pour = unanimité

2025-23 –Recomposition de l’organe délibérant CCCP 2026 (2 délégués actuellement) proposition de répartition de droit commun

VOTE : Pour = unanimité

2025-24 – Proposition de nomination du coordonnateur communal recensement population 2026

VOTE : Pour = unanimité

2025-25 – Proposition d'établir un avenant au contrat de location espace Jean-Nayrou pour des collectifs

VOTE : Pour = unanimité

2025-26 – Proposition de création emploi non permanent adjoint technique 16 h

VOTE : Pour = unanimité

2025-27 – Proposition de création emploi non permanent adjoint technique 6 h

VOTE : Pour = unanimité

2025-28 – Proposition de révision loyer mensuel restaurant « chez Sébastien » : 400 € ht

VOTE : Pour = unanimité

➤ **Avis du Conseil**

- Zone 30 en agglomération : accord sur toute la traversée du village. Mettre un panneau à chaque entrée.
- Food truck les lundis soirs parking ancien office du tourisme : accord du conseil

➤ **Questions diverses**

- Compte-rendu commission « gestion du foncier, de l'espace et de l'urbanisme »
- Compte-rendu commission « animation »
- Nouvelle directrice de l'école à la rentrée 2025 : Céline Jimeno

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 22 h 00.

Christophe PILLON
Maire de La Bastide de Sérrou

